

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
 Paix – Travail – Patrie  
 \*\*\*\*\*  
 REGION DE L'EST  
 \*\*\*\*\*  
 DEPARTEMENT DE LA KADEY  
 \*\*\*\*\*  
 COMMUNE DE KENTZOU  
 \*\*\*\*\*  
 BP : 08 KENTZOU  
 CommuneKentzou@gmail.com



REPUBLIC OF CAMEROON  
 Peace – Work – Fatherland  
 \*\*\*\*\*  
 EAST REGION  
 \*\*\*\*\*  
 KADEY DIVISION  
 \*\*\*\*\*  
 KENTZOU COUNCIL  
 \*\*\*\*\*  
 POBOX: 08 KENTZOU  
 CommuneKentzou@gmail.com

**DECISION N° 006/D/RE/DK/CK DU 05 MAI 2025**

**PORANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT 011/ AONO/R-EST/D-KADEY/C-.KTZOU/CIPM/2025 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'AMENAGEMENT D'UN STADE DE FOOTBALL A MBILE, COMMUNE DE KENTZOU, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST**

Vu la Constitution ;  
 Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;  
 Vu La Loi N°2024/024 du 23 Décembre 2024 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2025 ;  
 Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régularisation des marchés des publics ;  
 Vu le Décret N°2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;  
 Vu le décret N° 2011/408 du 08 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 ;  
 Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
 Vu le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régularisation des marchés des publics ;  
 Vu l'Arrêté n° 000253/A/MINDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **BARKA DONATIEN** aux fonctions de Maire de la Commune de KENTZOU et ses Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de KENTZOU Département de la Kadey, Région de l'Est ;  
 Vu la circulaire N° 013995C/MINFI du 31 Décembre 2024 Portant instructions relatives à l' des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2025  
 Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 011/ AONO/R-EST/D-KADEY/C-.KTZOU/CIPM/2025 en procédure d'urgence pour l'aménagement d'un stade de football à Mbile, commune de Kentzou,  
 Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Kentzou ;  
 Vu le rapport d'analyse des offres ;  
 Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des marchés Publics auprès de la Commune de Kentzou  
 Considérant l'intérêt général.

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>**: L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné :

| Soumissionnaire                                | Prix de l'Offre TTC (FCFA) | Délai d'exécution |
|--|----------------------------|-------------------|
| ETS SENO GROUP<br>BP : Tél : +237 699 38 76 54 | 9 993 150                  | 03 Mois           |

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Fait à Kentzou, le **05 MAI 2025**

Le Maire

Ampliation :

- Préfet/Kadey
- FEICOM/Btoua
- DDMINMAP/Kadey
- ARMP/POUR INSERTION AU JDM ✓
- Pdt/CIPM/Ktzou
- Affichage
- Chrono/Archives



**Barka Donatiens**  
 Ingénieur Principal  
 des Travaux de Génie Civil